



PASSAGE DES PROFESSIONNELS TRANSPORTS EN LECTURE AUTOMATIQUE DE PLAQUES (LAPI)

14 NOVEMBRE 2024

CONTEXTE ET OBJECTIFS

- ◆ **Changement du contrôle d'accès des parkings PRO et cheminements taxis à CDG et Orly pour les transporteurs professionnels**

- ◆ **Objectifs :**

- Remplacer une technologie vieillissante (RFID)
- Fiabiliser le système de contrôle d'accès pour une meilleure fluidité des parcours
- Limiter la fraude, les échanges de badge

Passage du contrôle d'accès en Lecture Automatique de Plaque d'Immatriculation (LAPI)



- ◆ **Prérequis**

- Une technologie qui répond au cahier des charges = LAPI
- Rédaction des conditions Générales d'Utilisation (CGU) + validation juridique + Déclaration à la CNIL
- Communication avec les acteurs, campagne d'affichage et mailing
- Montée de version du logiciel ADP_taxi_v2 le 19/11 sur Orly et le 26/11 sur CDG
- Mettre en place un système d'enregistrement pour composer une base de données des plaques d'immatriculations des utilisateurs

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION (CGU)

◆ Le règlement intérieur des bases arrières TAXIS devient LES CGU des bases arrières TAXIS : **qu'est ce qui change ?**

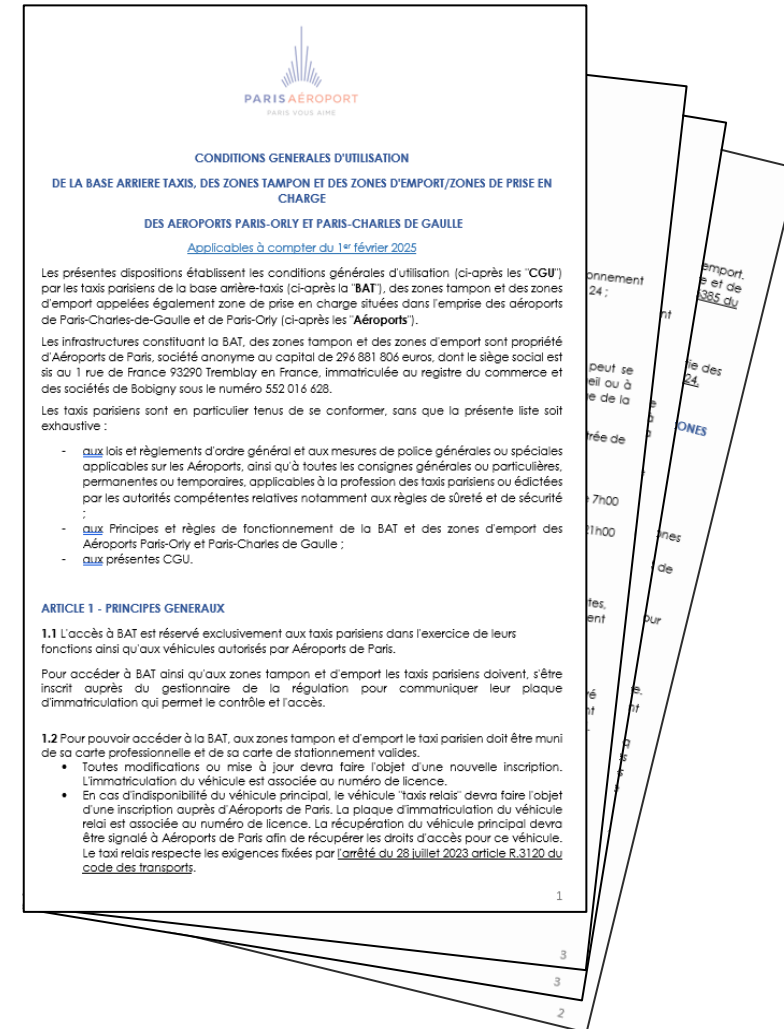
Les CGU sont mises en place dans le cadre du déploiement d'un nouveau contrôle d'accès par LAPI (Lecteur Automatique de Plaques d'Immatriculation) en remplacement du badge RFID.

Ces CGU reprennent les conditions d'utilisation des bases arrières, des zones tampons et zones d'empports décrites dans le règlement intérieur des bases arrières taxis. Pour mémoire ce document a été validé entre ADP et les représentants de la profession de taxis en décembre 2022.

Ces conditions restent les mêmes à l'exception :

- La suppression de toutes références aux badges RFID pour être remplacées par le LAPI.
- L'ajout de l'article 5 concernant le traitement des données personnelles nécessaires à l'intégration dans le système LAPI.

Ces CGU devront être signées par les chauffeurs au moment de leur enregistrement. Un exemplaire leur sera remis.



MACRO-PLANNING 2024 /2025

Déploiement CPRE Phase 1 → CPRE ne bloque pas les taxis qui n'ont pas de compte CPRE
Déploiement CPRE Phase 2 → CPRE bloque les taxis qui n'ont pas de compte CPRE

ADPTaxi V2

Mise en service ADP TAXI V2

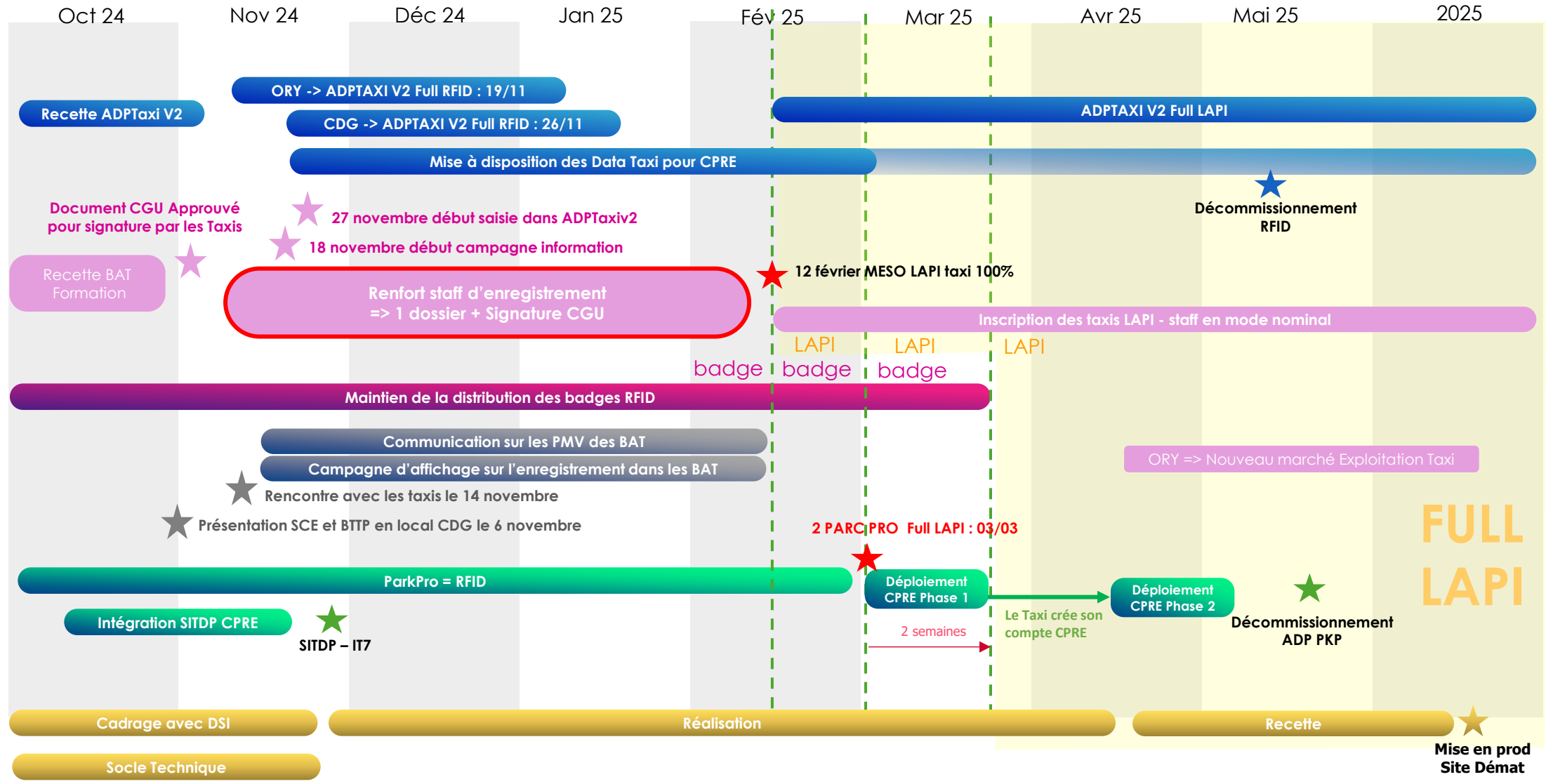
Process d'enregistrement

Transition LAPI / RFID

Communication

Courses PRÉréservées (CPRE)

Site dématérialisé



- Mise en service opérationnelle du LAPI le 12 février 2025 pour le process taxis (ADPTAXIv2)
- Mise en service progressive du LAPI à partir du 3 au 18 mars 2025 pour le process Courses PRÉréservées (CPRE) – PARC PRO

◆ Campagne de communication

- ✓ Rencontre avec les professionnels
- ✓ Campagne d'affichage (affiche, PMV...)
- ✓ Information par mails aux représentants des taxis
- ✓ Information à la BAT de CDG à partir du 18 novembre 2024 sur l'enregistrement Orly et CDG

◆ les dossiers d'enregistrement

- ✓ Les documents originaux à présenter
 - Autorisation de stationnement
 - Carte professionnelle
 - Carte grise
- ✓ **Signature** électronique sur tablette
- ✓ Remise d'une **fiche de validation** de dossier **par GSF** ou liste des pièces manquantes

**AVEC
PHOTOCOPIE**

GSF GSF SERVICES CDG **Fiche renseignements**

Numéro de licence	
Nom de la société	
Numéro de SIRET	
Email du chauffeur	
Email société	
Numéro de la carte professionnelle	
Immatriculation du véhicule	
Catégorie	<input type="checkbox"/> Taxi relai <input type="checkbox"/> Taxi
Date de création	
Date de début de validité	
Date de fin de validité	
Spécificités	<input type="checkbox"/> 7 Places <input type="checkbox"/> Siège bébé <input type="checkbox"/> Grand coffre

Reçu le _____

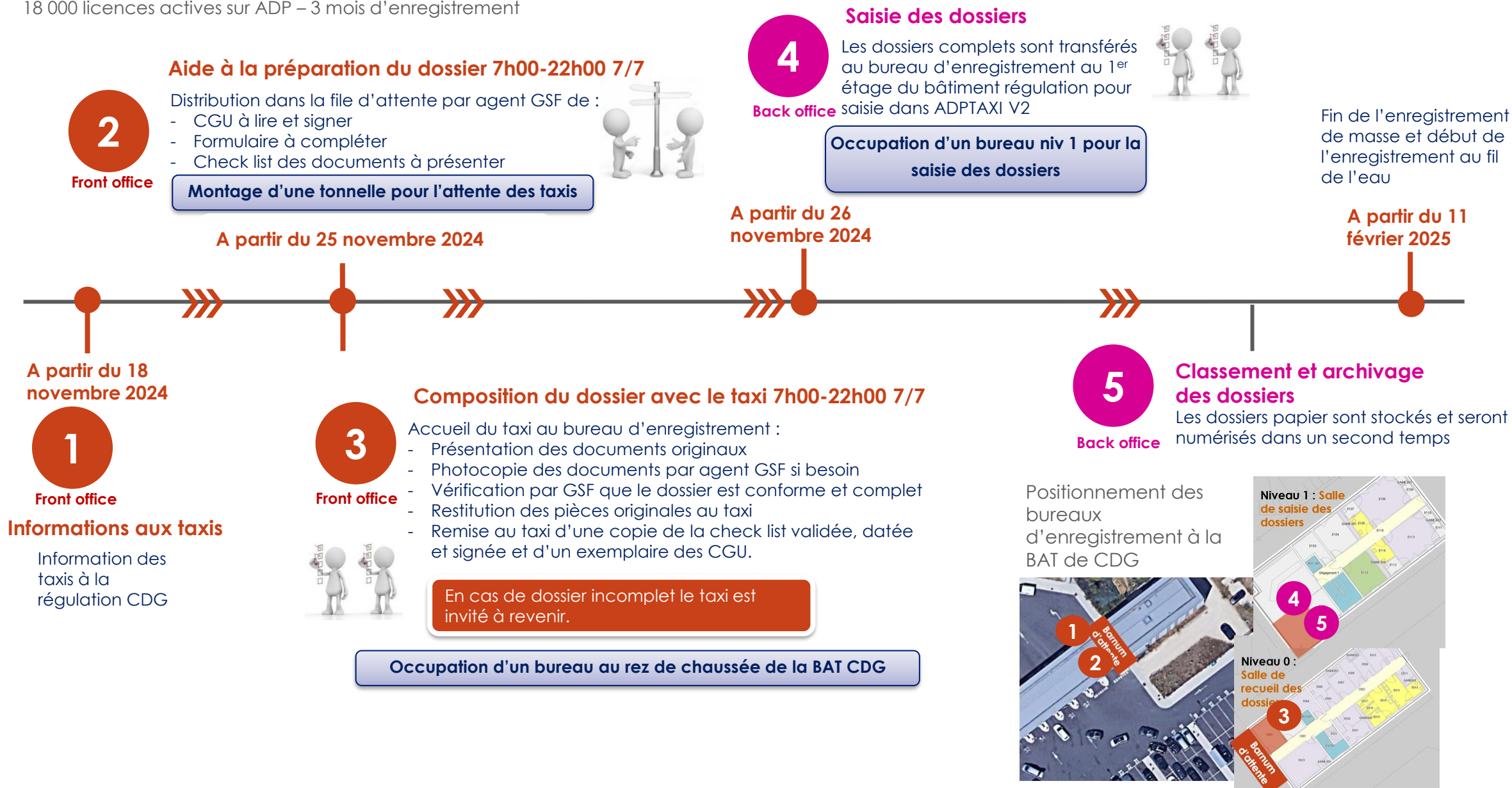
12 FEVRIER 2025
PASSAGE A LA LECTURE DE PLAQUE

AA-000-AA
↓
VOTRE BADGE RFID NE FONCTIONNERA PLUS EN BAT

COMMENT FAIRE ?
A PARTIR DU 25 NOVEMBRE 2024
7J/7 DE 7H00 À 22H00
RENDEZ VOUS À LA BAT DE CDG
AVEC L'ORIGINAL ET LA COPIE DE :
✓ VOTRE AUTORISATION DE STATIONNEMENT
✓ VOTRE CARTE PROFESSIONNELLE
✓ VOTRE CARTE GRISE
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ
PARIS AÉROPORT

PROCESS D'ENREGISTREMENT TAXIS À CDG POUR ORLY ET CDG

18 000 licences actives sur ADP – 3 mois d'enregistrement





MERCI DE VOTRE ATTENTION